



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

Sommaire

1	DATE ET LIEU.....	3
2	ORGANISATION	3
3	ORDRE DU JOUR.....	3
4	COMPTE RENDU.....	4
4.1	QUORUM	4
4.2	RAPPORT MORAL	4
4.2.1	<i>Bulletin.....</i>	4
4.2.2	<i>Adhésions</i>	4
4.2.3	<i>Règlement intérieur.....</i>	5
4.2.4	<i>Amélioration de la communication</i>	5
4.3	RAPPORT FINANCIER.....	5
4.4	RAPPORT D'ACTIVITE	6
4.4.1	<i>Les Antennes.....</i>	6
4.4.2	<i>Les Salons</i>	6
4.4.2.1	Retromobile 2019	6
4.4.2.2	Salon Auto Moto Classic Toulouse.....	6
4.4.3	<i>Salons 2020.....</i>	6
4.4.3.1	Retromobile 2020	6
4.4.3.2	Salon Auto Moto Classic Toulouse.....	6
4.4.3.3	Autres salons ?	7
4.4.3.4	Accord de partenariat MCC.....	7
4.5	QUITUS.....	7
4.6	ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
5	RELEVÉ DE DECISIONS	8

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

1 DATE ET LIEU

Le 18 Janvier 2020 à 10h00, sur convocation de son Président, les membres du MCDF ont tenu leur Assemblée Générale Ordinaire annuelle au Conservatoire Citroën Héritage Héritage Aulnay-Sous-Bois (93)

2 ORGANISATION

Président de Séance : Thierry Censier Président du MCDF

Secrétaire de séance : Pascal Varaldi Secrétaire du MCDF

3 ORDRE DU JOUR

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Rapport d'Activité
- Quitus
- Election du Conseil d'administration
- Questions Réponse diverses

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

4 COMPTE RENDU

4.1 QUORUM

Après constat du quorum, l'Assemblée s'est valablement déroulée.

4.2 RAPPORT MORAL

4.2.1 Bulletin

Nous avons constaté un dysfonctionnement grave dans la régularité de la publication des bulletins.

Cet état de fait a conduit le Conseil d'administration à transférer à Christian Barny la charge de la rédaction des bulletins.

Le Président rappelle qu'Yves a eu une estimation trop optimiste de la charge de travail et que les contraintes

- Professionnelles
- Familiales
- Et de santé

Ne lui ont pas permis d'assumer cette charge de travail, malgré ses efforts et sa bonne volonté.

Christian Barny a accepté de reprendre cette charge, mais souhaite pouvoir la transférer dès qu'un volontaire se présentera.

4.2.2 Adhésions

Le Méhari Club de France compte actuellement 380 adhérents, cette baisse d'effectifs est en grande partie due à l'irrégularité de la publication du bulletin. Certains adhérents ne pratiquent pas l'Internet et la disparition du bulletin est pour eux la fin du Méhari Club De France.

Pour récompenser leur fidélité, tous les membres adhérents en 2019 ont reçu avec la convocation à l'AG et la demande de renouvellement de leur cotisation 2020 un porte carte grise siglé Méhari Club De France.

Ce petit geste est pour tenter de compenser les retards de notre revue.

Cependant une action de relance menée par Serge Tabary a permis de retrouver une bonne dizaine de membres en retard de cotisation !

Action à continuer en 2020.

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

4.2.3 Règlement intérieur

Le Club s'est doté d'un Règlement Intérieur définissant les règles de fonctionnement des Antennes. Celui-ci impose en particulier une transparence financière excluant tout financement par une tombola ou une loterie.

Jérôme responsable de l'antenne Picardie a souhaité ne pas se plier à ces contraintes. Le Méhari Club De France prend acte de son choix, le respecte et dégage sa responsabilité (civile et pénale) des activités de l'ancienne antenne Picardie.

4.2.4 Amélioration de la communication

A plusieurs reprises des membres n'utilisant pas internet font remarquer au président que les informations diffusées par papier ne contiennent pas les informations nécessaires à l'inscription à une sortie.

La mise en place d'une « permanence » téléphonique, permettant de renseigner les membres démunis d'internet est mise à l'étude.

4.3 RAPPORT FINANCIER

Les Trésorières annoncent un résultat positif de l'exercice 2019 : **7 132,33 €**
Les avoirs disponibles de l'association sont de : **36 218,84 €**

Il faut cependant noter que la subvention du MCC (**5 000,00 €**), pour les 50 Ans, est inscrite dans l'exercice 2019 car reçue en 2019.

Il est à noter également que du fait de l'absence de la Revue du Méhariste les cotisations de fin d'année 2019 ont été offertes alors que les années précédentes une cotisation pleine était perçue mais donnait droit à une réduction l'année suivante. Cela génère une baisse de recette en 2019.

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

4.4 RAPPORT D'ACTIVITE

4.4.1 Les Antennes

Les activités des antennes restent toujours soutenues.

Le Président rappelle que les organisateurs de sorties doivent veiller au bon équilibre financier de leurs manifestations.

Un écart de tarif significatif entre les adhérents et les non adhérents doit permettre d'obtenir un bon résultat financier.

4.4.2 Les Salons

4.4.2.1 *Rétromobile 2019*

Le Méhari Club de France était présent et exposait la belle Azur de Léopold.

Comme les années précédentes de nombreux méharistes se retrouvent sur le stand dans une ambiance des plus conviviales !

4.4.2.2 *Salon Auto Moto Classic Toulouse*

Thierry Foucard et son équipe ont représenté le Méhari Club De France.

Forte affluence autour de la Méhari Flower et d'une belle Méhari 4X4.

4.4.3 Salons 2020

4.4.3.1 *Rétromobile 2020*

Cette année c'est Arlequine II qui sera la vedette, complète roulante et munie de son Contrôle Technique.

Les restrictions budgétaires du groupe PSA font que cette année l'espace est limité pour chaque club à deux sièges et un kiosque vitrine.

4.4.3.2 *Salon Auto Moto Classic Toulouse*

Thierry Foucard et son équipe représenteront en Septembre 2020 le Méhari Club De France.

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

4.4.3.3 Autres salons ?

Le Président indique qu'il est possible de représenter le Méhari Club De France sur d'autres salons tant en région parisienne qu'en province.

Il faut cependant rappeler que la mise en place d'un tel évènement implique

- Une solide équipe de bénévoles locale
- Une grande disponibilité (avant, pendant et après la manifestation)
- Une analyse financière précise
- Une organisation sans faille

4.4.3.4 Accord de partenariat MCC

Le président informe l'assemblée que MCC met en place un nouveau système de partenariat avec les clubs.

Ce nouveau système basé sur internet sera plus avantageux que l'ancien système. A titre d'exemple les frais de port seront offerts pour toute commande de plus de 100 €.

4.5 QUITUS

- Quitus est donné, à l'unanimité, au Président pour la gestion de l'association.
- Quitus est donné, à l'unanimité, au Trésorier pour la gestion financière de l'association.

4.6 ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux membres se sont portés candidats à la succession Yves Sterckx

- Pascal Helaine
- Patrick Laurent

Après un vote à bulletin secret Pascal Helaine a été élu à la majorité des voix.

- Pascal Helaine 63 Bulletins
- Patrick Laurent 25 Bulletins
- Blanc 2 Bulletins

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020



Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020

5 RELEVÉ DE DECISIONS

- Quitus Moral au Président
- Quitus Financier au Trésorier
- Suppression de l'antenne Picardie
- Christian Barny prend les fonctions de Rédacteur en Chef de la Revue des Méharistes.
- Pascal Helaine est nommé membre du Conseil d'Administration.
- Mandat est donné au Président pour effectuer toutes les déclarations nécessaires en préfecture ou sous-préfecture des Pyrénées-Atlantiques (64).

Le Président

Thierry Censier

Le Secrétaire de séance

Pascal Varaldi

Compte rendu

Assemblée Générale Ordinaire 18 Janvier 2020